

Placement familial et culture

Le placement familial en Communauté française de Belgique est organisé et subventionné par une autorité publique : l'Aide à la jeunesse.

Dans la partie francophone du pays (4,5 millions d'habitants) il y a environ 3.000 placements résidentiels et 3.000 placements familiaux.

La décision de placement familial est prise

- soit dans le cadre de l'aide sociale,
- soit sous contrainte judiciaire s'il y a danger pour l'enfant et non-collaboration des parents.

En Aide à la jeunesse, l'autorité de placement confie un enfant à une famille d'accueil essentiellement en raison de la problématique de ses parents : assuétudes, pathologie mentale, vie chaotique, négligence grave...

Les placements sont réévalués chaque année, quelle que soit leur durée :

- parfois très courte (quelques semaines)
- parfois du plus jeune âge jusqu'à la majorité légale.

La famille d'accueil n'est pas professionnelle; elle ne reçoit pas de rémunération mais bien une allocation mensuelle d'environ 450,- euros.

Il n'y a pas d'obligation de formation pour la famille d'accueil.

Plus de la moitié des familles d'accueil sont apparentées au jeune qu'elle accueillent : grand-parents, oncle et tante...

L'autorité de placement donne mandat à un service de placement familial pour préparer les accueils et les accompagner pendant toute leur durée. Dans plus de la moitié des cas, il n'y a pas de préparation parce que le jeune est déjà dans sa famille d'accueil quand le service intervient.

Les services de placement familial sont des services privés agréés et subventionnés par la Communauté.

L'équipe du service de placement familial est pluridisciplinaire : travailleur social, psychologue, parfois pédopsychiatre, staff administratif

Le mandat du service consiste à apporter aide et soutien à tous les protagonistes :

- le jeune : un suivi individuel
- la famille d'accueil : un soutien et une réponse à toutes les questions que pose l'accueil
- aux parents : un appui dans leur relation à leur enfant

Le service fait rapport à l'autorité qui invite toutes les parties à évaluer la situation au minimum une fois par an.

Le service de placement familial fait deux métiers qui se complètent et s'enrichissent mutuellement :

- *le métier traditionnel du service de placement familial quand il sélectionne et prépare des familles candidates à l'accueil puis suit cet accueil pendant toute sa durée*
- *un métier qui consiste à suivre des situations des placements familiaux déjà existants où il y a très souvent un lien de parenté préexistant entre le jeune et ses accueillants.*

Diversité des cultures dans mon service

Quelques données chiffrées :

La Belgique est depuis toujours un pays d'immigration. Celle-ci s'est fortement développée à partir de la dernière guerre. Dans beaucoup de cas nous sommes au moins à la 3ème génération. La population belge a donc une longue expérience du métissage des peuples.

Toutefois, n'idéalisons pas la tolérance du peuple belge : malgré l'habitude de rencontrer dans les lieux publics (écoles, commerces...) beaucoup de personnes étrangères, le belge est encore méfiant face à certains types physiques, face à l'emprise de certaines religions et aux discriminations hommes/femmes véhiculées par certaines cultures....

Mon service travaille dans l'agglomération bruxelloise qui compte plus d'un million d'habitants et dont la démographie continue à se développer.

La population de Bruxelles est composée actuellement de plus de 40 % d'allochtones et de nouveaux belges parmi lesquels la moitié au moins sont de religion musulmane. La population bruxelloise allochtone est principalement d'origine européenne et maghrébine.

Une estimation vient de sortir pour 2020 : la part de population d'origine allochtone à Bruxelles pourrait passer à plus de 60 % du total.

Dans les situations où le mineur est d'origine étrangère, nous sommes principalement appelés à intervenir pour des jeunes dont les parents sont la première génération d'immigration. Plus rarement les parents sont de 2ème génération nés en Belgique. Encore plus rares sont les mineurs étrangers non accompagnés (MENA).

Mon service est mandaté pour le suivi de 130 jeunes.

Sur ces 130 situations, plus de la moitié (71) soit l'enfant accueilli, soit ses accueillants sont allochtones ou métissés. Parmi ceux-ci :

- 13 jeunes d'origine étrangère sont confiés à une famille de même origine étrangère.
- 16 jeunes d'origine étrangère sont confiés à des accueillants belges autochtones;
- les 42 autres situations sont métissées : l'enfant est métissé (belge/étranger) et/ou le couple d'accueil est métissé.

Pays d'origine des enfants et accueillants non-belges :

- Maghreb : 40%
- Afrique noire : 25%
- Europe : 25 %
- Autres : 10 %

La société bruxelloise est de plus en plus métissée.

Les enfants pour lesquels on cherche une famille d'accueil sont de plus en plus métissés.

Les familles qui les accueillent également : si la famille d'accueil est d'origine étrangère, elles n'est pas toujours de la même origine que l'enfant. Exemple une famille chilienne accueille une petite turque, une famille italienne accueille un enfant marocain...

Ces familles parlent des langues différentes : arabe, berbère, swahélie, italien, espagnol, portugais... Elle pratiquent des religions différentes.

Considérations générales sur l'accueil homoculturel

Pour le jeune accueilli et ses parents

Bénéfices :

En principe, comme dans tous les accueils :

1. le ***maintien des contacts*** et la ***réintégration*** dans le milieu d'origine sont facilités si le jeune se développe dans un milieu le plus similaire à celui de son origine. Il ne perd pas sa langue maternelle, il préserve les codes culturels de sa famille (religion, traditions...).
2. le ***conflit de loyauté*** est moins aigu si le jeune a un accès direct et concret à tout ce qui concerne les particularités de ses parents.
3. La ***construction de l'identité*** est plus facile s'il y a moins de clivage dans ses référentiels sociaux, éducatifs, culturels, religieux...

Ceci plaide pour un accueil dans un milieu d'accueil proche du milieu d'origine.

Pour ce qui concerne l'intégration dans la société d'accueil, le jeune recevra dans certains cas plus de soutien d'une famille qui partage les mêmes problèmes d'acculturation. Dans d'autres cas, il sera mieux soutenu par une famille qui est elle-même autochtone et lui donnera plus facilement accès aux rouages sociaux (soins médicaux, formation professionnelle, réseau social...)

Risques pour l'enfant accueilli par une famille allochtone :

L'enfant accueilli est fragilisé par la séparation d'avec ses parents; ce qui se traduit par des troubles de l'attachement et de l'apprentissage; à cette vulnérabilité s'ajoute tout ce qui découle de la problématique de l'acculturation du jeune allochtone qu'il vit en même temps que ses accueillants. Les points sensibles se passent au niveau de :

- la communication : nécessité de pratiquer deux langues (celle des accueillants et celle de la société);
- les référentiels traditionnels auxquels se raccrochent de façon parfois très rigide les familles immigrées : la religion peut avoir beaucoup d'emprise, l'accueil est motivé par la culpabilisation du groupe social et non par l'engagement personnel vis à vis du jeune;
- le type de hiérarchie et de loyauté dans le groupe d'appartenance : risque de ghettoïsation, frein à la prise d'autonomie, menace d'exclusion
- les priorités éducatives : quelle place pour l'individualisme? Quel type de sanctions ?
- les modalités de soins : intérêt pour les prises en charge psychothérapeutiques??
- la gestion des problèmes de racisme ordinaire

De toute manière il y aura pour l'enfant **nécessité de métissage** entre ce qu'il reçoit de sa filiation d'origine, de son milieu d'accueil et les exigences découlant de son intégration dans la société. Ce métissage est complexe (comme dans tout accueil) et l'enfant doit y être aidé notamment par la famille où il vit au quotidien.

Nous constatons que les accueillants (qu'ils soient autochtones ou allochtones) ont des positions très diverses à ce sujet. Ainsi :

- Des accueillants autochtones peuvent être très ouverts et respectueux de la culture d'origine de l'enfant accueilli et l'encouragent activement à la connaître.
- Des accueillants allochtones peuvent être refermés sur eux-mêmes et peu soucieux de la problématique individuelle de celui qu'ils accueillent. Le jeune doit se débrouiller tout seul chez eux.

Entre ces deux extrêmes nous rencontrons toute une palette d'accordage plus ou moins tendu :

- entre un jeune et sa famille d'accueil
- entre la famille d'accueil et la société
- entre le jeune et la société

Travail du service de placement familial en milieu allochtone

Bénéfice : la très grande richesse de nos rencontres avec des familles très diverses qui nous donnent accès à une part de leur intimité :

- famille pakistanaise confrontée aux mariages forcés,
- réfugiés iraniens ou éthiopiens,
- expatriés brésiliens, congolais, maghrébins,
- famille juive pratiquante...

Ces familles nous touchent par les souffrances qu'elles ont vécues, mais aussi par leur capacité de rebondir et d'être solidaire.

Ceci constitue un des moteurs de la relation de collaboration qui peut prendre beaucoup de temps avant de devenir une relation de confiance.

Risque: pour les intervenants, il y a

- plus d'insécurité, moins de points de repère, nous devons inventer les jalons de nos interventions; nous renseigner sur leur culture; nous équiper de traducteur; avoir des priorités plus souples
- plus de prise de risque, notamment au niveau de la sélection de la famille : on n'a peu de critère objectif utile; c'est au niveau de l'empathie purement humaine qu'on se retrouve
- devoir d'humilité : il faut parfois être là sans comprendre; être capable de reconnaître son ignorance, ses erreurs.

Les professionnels qui se cabrent ont vite un sentiment d'impuissance et abandonnent ou versent dans le contrôle.

inventer des critères d'évaluation : Les accueillants sont-ils assez soutenant, étayant pour l'enfant ?

Comment soutenir un jeune dont on ne connaît pas le milieu de naissance : Habib

Limites : une famille accueillante qui ne s'intègre pas et exploite la société d'accueil

L'accueil des jeunes **allochtones** met en évidence les problématiques que l'on rencontre dans tous les accueils.

Travail avec les hommes : qui a le pouvoir??? ds fa immigrée en belgique??

Travail avec traducteur/médiateur culturel

Curriculum vitae de Marie France LAMBERT

Formation :

- Licence en Psychologie UCL
- Licence en Sciences familiales UCL

Fonction actuelle :

- Directrice d'un service de placement familial à Bruxelles, Belgique : Parcours d'Accueil
- Vice-présidente de la fédération des services de placement familial

Expérience : 30 années en placement familial dont 16 dans une fonction de psychologue et 14 dans une fonction de direction.

Coordonnées de contact : mf.lambert@parcoursdaccueil.be